



Association Communautaire d'Action et de Recherches Sociales

RAPPORT D'ACTIVITE

SERVICE SANTE

2022

ACARS Siège Social – 150 rue Antoine Durafour 42100 St-Etienne – Tél : 04-77-42-81-10

E-mail : siege@association-acars.fr – Site Internet : www.association-acars.fr

SOMMAIRE

Résultats des indicateurs de processus inscrits dans le dossier de demande de subvention	3
1- L'action a-t-elle démarré comme prévu ?	3
2- Les actions réalisées se sont-elles déroulées selon les modalités prévues ?.....	3
3- Le public ciblé a-t-il été touché ?	8
4- Le(s) territoire(s) visé(s) a(ont)-t-il(s) été touché(s) ?	14
5- Le partenariat prévu a-t-il été respecté ?.....	15
6- Une communication autour de l'action a-t-elle été menée ?	17
7- Le budget prévu a-t-il été consommé ?	18
8- Une réunion de cadrage (ou comité de pilotage) a-t-elle été organisée pour planifier et suivre le déroulement de l'action ?.....	18
Analyse globale du processus.....	21
1- Points négatifs / à améliorer	21
2- Points positifs	22
3- Perspectives envisagées pour votre action (dans l'hypothèse d'une demande de reconduction de votre action)	23

RESULTATS DES INDICATEURS DE PROCESSUS INSCRITS DANS LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

1- L'action a-t-elle démarré comme prévu ?

Intitulé de l'indicateur	Rappel du résultat attendu	Résultat effectif et commentaires
- date de début des actions (respect du calendrier)	01/01/2022	L'action a été menée du 01/01/2022 au 31/12/2022

2- Les actions réalisées se sont-elles déroulées selon les modalités prévues ?

Intitulé de l'indicateur	Rappel du résultat attendu	Résultat effectif et commentaires
- Nombre de lieux d'intervention	Interventions des infirmières en accompagnement à la santé sur 13 lieux identifiés et domiciles.	Interventions poursuivies sur ces 13 lieux différents en 2022 : - Résidence Accueil : 1 - Pension de famille : 1 - CHRS : 4 - Accueils de Jour : 4 - Accueil de jour de SOS Violences Conjugales : 1

		<ul style="list-style-type: none"> - Equipe Mobile de Rue - Dans nos murs (soins ou entretiens infirmiers notamment avec les travailleurs sociaux de l'IML ANEF)
Suivi des usagers par lieux d'intervention	<p><u>Modalités de suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Permanences infirmières sur les sites de l'AHIL. -Permanences et soins infirmiers dans les locaux situés 150 avenue Durafour à St Etienne. -Sur fiches de sollicitation à la demande des hébergements 	<p>Les permanences des Infirmières sont effectuées toutes les semaines à l'asile de nuit, SOS femmes victimes de violence, l'Equipe mobile de rue, la pension de famille SOLIHA ainsi que sur le CHRS de l'ACARS toutes les semaines. Le CHRS de Renaitre les accueille une fois tous les 15 jours, et les permanences ont été arrêtées en cours d'année au sein de l'ANEF et de la résidence accueil Charles Baudelaire.</p> <p>En 2022, on peut noter de fortes augmentations des interventions sur l'asile de nuit (+ 23 personnes), le CHRS ANEF (+24 personnes pour 2 en 2021) et SOS VF (21 personnes au lieu de 9 en 2021).</p> <p>Ces chiffres doivent être pris néanmoins avec du recul car ils ont été comptabilisés en mutualisant les IDE AS et l'EMSP à la création de celle-ci en juin 2022.</p> <p>Le démarrage de l'EMSP a amené les Ide en accompagnement à la santé à pallier les difficultés de recrutement infirmier, ce qui explique qu'elles soient intervenues de façon plus importante sur sollicitation de ces dispositifs.</p> <p>A l'inverse, la baisse des chiffres sur certains dispositifs est due à l'arrêt de l'activité de l'IDE en accompagnement à la santé sous forme de permanences.</p>

<p>Promotion à la santé</p>	<p>- Ateliers de promotion de la Santé en groupe</p>	<p>En 2022 les IDEAS ont proposé 3 actions de préventions collectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier « information sur la dépression » : 6 personnes <p>Suite à la sollicitation des professionnels de la pension de famille Soliha, il a été demandé à l’infirmier de proposer un atelier, une information collective autour de « la dépression », la conduite à tenir face à des discours dépressifs et la possibilité d’appeler le 3114. Cet atelier a permis de dédramatiser, et faire prendre conscience qu’écouter l’autre c’était déjà beaucoup.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contraception et sexualité : 10 personnes <p>Dans le cadre des permanences au CHRS de l’ACARS qui accueille des femmes (avec ou sans enfants) avec des places d’urgence pour les femmes victimes de violences conjugales, l’IDE AS a rencontré beaucoup d’hébergées. Celles-ci, malgré leurs histoires de vie compliquées, des rencontres et expériences « relationnelles » difficiles, se questionnent sur leurs corps, leurs désirs, la sexualité et la contraception sans oser en parler avec des professionnels (médecin traitant, gynécologue...). Pour certaines, cette « réticence » émane parfois d’une certaine pudeur mais résulte aussi des violences subies.</p> <p>Il a donc été proposé, en collaboration avec le planning familial, une action de prévention « sexualité, contraception et désir » sur deux temps (deux fois 3h) sur les sujets comme « le cycle de la femme, les règles, les MST, le désir (être en accord avec ses désirs, comment dire non), les différents moyens de contraceptions possibles et une information sur les lieux où elles peuvent prendre rendez-vous (sage-femme, planning familial)</p> <p>L’action s’est déroulée en 2 fois, le lundi 28/02 et le lundi 14/03. À la suite de cette action, deux femmes ont demandé à prendre rendez-vous au planning familial.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cyber harcèlement et la cyber sexualité : 8 personnes
-----------------------------	--	--

		<p>Au-delà des questions concernant la contraception et la sexualité, l'IDE AS et les travailleurs sociaux du CHRS de l'ACARS ont fait le constat que certaines femmes étaient confrontées à du cyberharcèlement (photos compromettantes sur les réseaux sociaux ou mise en danger sur les réseaux et piratages de leurs données).</p> <p>En collaboration avec l'association « ZOOMACOM », une après-midi sensibilisation aux cyber harcèlement et la cyber sexualité a été proposée le 28 Avril 2022. Nous avons pu aborder :</p> <ul style="list-style-type: none">- Définition du cyberharcèlement,- Comment créer un profil ou un compte sur les réseaux en protégeant les données personnelles.- Sensibiliser les mamans afin de transmettre les informations à leurs enfants sur la cyber sexualité et leurs dérives.
--	--	--

- type d'intervention (sensibilisation, formation, atelier collectif, soutien individuel, ...)

-Actes de soins (entretiens infirmiers, prise de tension, préparation et distribution de traitement, pansements, premiers secours...)

-Entretiens infirmiers.

-Accompagnement des publics dans leur parcours de soin si besoin (prises de RDV, accompagnements aux RDV)

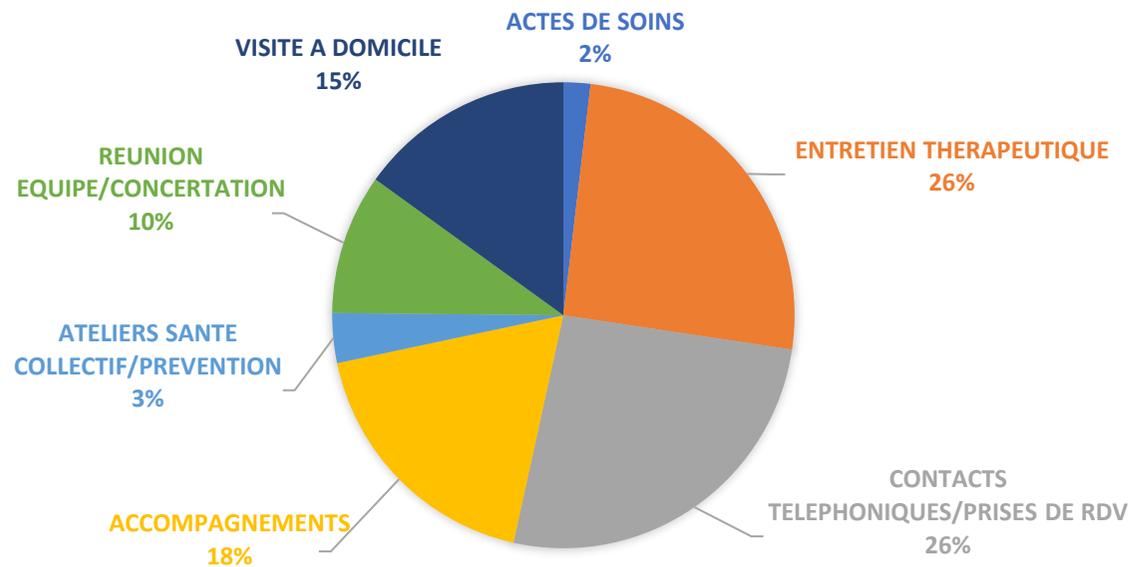
-Orientation vers les professionnels de santé en adéquation avec les besoins repérés.

-Ateliers santé collectifs.

-Coordination des soins en lien avec nos partenaires.

-Interventions à domicile

TYPE D'INTERVENTIONS



3- Le public ciblé a-t-il été touché ?

Intitulé de l'indicateur	Rappel du résultat attendu	Résultat effectif et commentaires
Participation des usagers à l'action : - les bénéficiaires de l'action ont-ils été inclus dans le montage du projet ? - nombre de bénéficiaires ayant participé au montage de l'action et rôle(s)		Les besoins et attentes des usagers sont recueillis au quotidien et mis en lien avec les besoins repérés par les partenaires de l'AHIL avec lesquels l'équipe des infirmières en accompagnement à la santé sont étroitement en lien toute l'année.

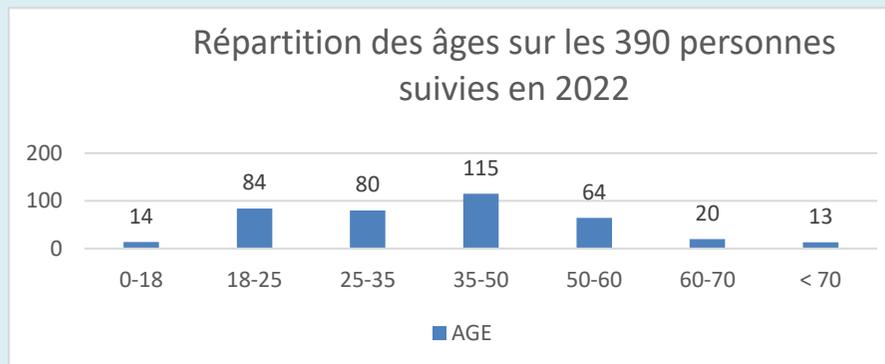
<p>- Typologie des bénéficiaires ciblés</p>	<p>-Populations en situation de grande précarité, de grande vulnérabilité, éloignées du système de santé et les plus en difficultés dans l'accès aux soins.</p> <p>-Répartition par genre :</p>	<p>Les IDE AS se sont adressées à un public éloigné et/ou en rupture de soins, avec des pathologies diagnostiquées ou non et traitées ou non (cancer, psychiatrie, gynécologie...).</p> <p>Public en souffrance psychologique et psychique.</p> <p>Public méconnaissant les lieux d'accès aux soins où en difficulté à verbaliser leurs besoins d'accès aux soins.</p> <p>Public hétérogène au regard des différents lieux d'accueil : tout âge, hommes et femmes isolé.e.s , femmes avec enfants, femmes enceintes, hommes et femmes sortant.e.s de prison, jeunes sortant.e.s des dispositifs d'Aide Sociale à l'Enfance.</p> <p>Femmes Victimes de Violences Conjugales.</p> <p>La proportion de femmes accompagnées est en augmentation depuis l'année dernière. Elles représentaient 41% de notre file active en 2021.</p> <p>Cette augmentation s'est poursuivie car les IDE AS ont accompagné un public aussi féminin que masculin dans les nouveaux suivis en 2022.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="878 975 1341 1281"> <p style="text-align: center;">Répartition sur file active 2022</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Genre</th> <th>Nombre</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>F</td> <td>164</td> <td>42%</td> </tr> <tr> <td>M</td> <td>226</td> <td>58%</td> </tr> </tbody> </table> </div> <div data-bbox="1644 970 2024 1281"> <p style="text-align: center;">Répartition sur nouveaux suivis 2022</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Genre</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>F</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>M</td> <td>50%</td> </tr> </tbody> </table> </div> </div>	Genre	Nombre	Pourcentage	F	164	42%	M	226	58%	Genre	Pourcentage	F	50%	M	50%
Genre	Nombre	Pourcentage															
F	164	42%															
M	226	58%															
Genre	Pourcentage																
F	50%																
M	50%																

		<p>Les centres d'hébergement d'urgence ne semblent que peu adaptés aux besoins spécifiques des femmes. La mixité du public est bien souvent un frein à un séjour long sur ces dispositifs (ce que l'on sait aujourd'hui de manière empirique après échanges avec l'ensemble des partenaires et les femmes accompagnées sur ces dispositifs.)</p> <p>Les IDE AS interviennent également auprès de femmes qui ont des enfants à charge (CHRS notamment). Par ailleurs, comme déjà abordé l'année dernière, les IDE AS rencontrent un nombre croissant de jeunes adultes sortant des dispositifs de l'ASE, n'ouvrant pas droit aux prestations sociales (RSA notamment).</p> <p>Ce constat pointe une multiplication des non-recours d'accès aux droits et donc aux soins du fait de situations de grande précarité dans le parcours de ces jeunes 18-25 ans. Un groupe de travail est en cours de réflexion sur le GCS SIAO afin d'intégrer des modalités d'intervention plus adaptées à eux et réfléchir à leur prise en charge.</p>
--	--	---

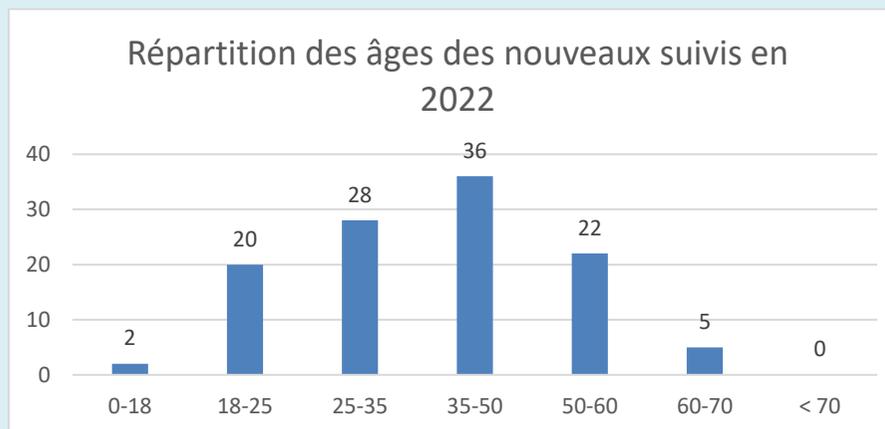
-Répartition par âge
des publics rencontrés

Public adulte

L'âge des personnes suivies se situait en 2021 entre 18 et 60 ans avec une forte proportion de personnes entre 45 et 60 ans.



En 2022, il apparaît plutôt un rajeunissement dans la population rencontrée. L'accompagnement de personnes mineures s'est posé mais reste exceptionnel, il peut arriver lorsque l'accompagnement est familial.

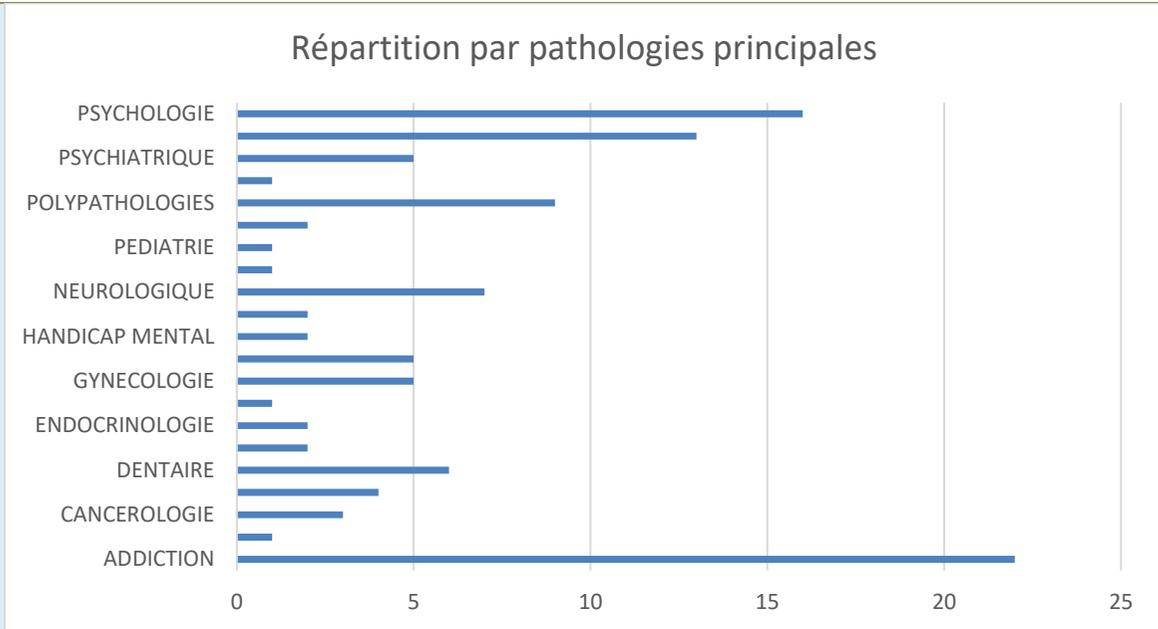


<p>- Nombre de bénéficiaires touchés lors des interventions</p>		<p>Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, les IDE AS ont en file active 390 personnes, dont 133 nouveaux dossiers.</p> <p>Il a semblé opportun cette année de pouvoir présenter les statistiques différenciées entre la file active de suivis au long cours et les nouveaux dossiers intégrés en 2022.</p>
---	--	--

Accompagnement de personnes en défaut de soin et de suivi médical

Accompagnement aux soins

-Type de pathologies les plus fréquemment rencontrées



Comme en 2021, les motifs de prise en charge en première intention débutent majoritairement par une demande en lien avec les addictions et à des problématiques psychiques.

La différenciation entre psychiatrie et psychologie nous paraissait intéressante pour faire la différence entre pathologie psychiatrique dont le diagnostic est posé par un médecin et souffrances ou difficultés psychologiques liées à des accidents de la vie, traumatismes (pour exemple femme victime de violences conjugales).

La formation de notre équipe aux problématiques addictives et à la souffrance psychique sont donc essentielles et seront mises au plan de formation 2024.

Les problématiques dentaires sont en forte augmentation et pourra donc être un thème à prioriser dans nos ateliers santé pour 2023.

<p>- degré de satisfaction des bénéficiaires</p>		<p>Les IDE AS sont bien repérées par les publics, les partenaires et par les équipes sociales avec lesquelles elles travaillent et collaborent. Cette relation de confiance permet des échanges et une analyse globale de la situation car les publics investissent les lieux de permanences.</p> <p>Elles permettent de créer mais aussi de maintenir une continuité dans la prise en charge en soin même si les usagers changent de dispositifs.</p> <p>En 2022, certaines permanences n'ont pas pu être maintenues faute de remplacement lors d'un arrêt maladie, de démission ou de formation longue. L'équipe infirmière n'a pas pu « absorber » cette charge de travail supplémentaire d'autant plus avec sa participation active à la mise en place de l'équipe mobile santé précarité.</p> <p>Nous avons proposé pour pallier l'absence de permanences une présence accrue aux réunions support avec les équipes sociales, qui ont lieu en général tous les mois et la poursuite des demandes par fiches de sollicitation.</p> <p>Par ailleurs, nous sommes toujours sollicités par d'autres structures ou dispositifs qui souhaiteraient bénéficier de l'action ou qui souhaiteraient un temps d'intervention plus important du fait des besoins croissants des personnes accompagnées.</p>
--	--	--

4- Le(s) territoire(s) visé(s) a(ont)-t-il(s) été touché(s) ?

Intitulé de l'indicateur	Rappel du résultat attendu	Résultat effectif et commentaires
- nom des territoires bénéficiaires de l'action	Loire Centre et sud.	Loire Centre et Sud.

5- Le partenariat prévu a-t-il été respecté ?

Intitulé de l'indicateur	Rappel du résultat attendu	Résultat effectif et commentaires
<p>- Nombre de partenaires impliqués dans l'action</p>	<p>Associations partenaires en 2022</p>	<p>Charte partenariale avec 8 partenaires bénéficiaires de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ACARS (CHRS collectif, résidence accueil Charles Baudelaire) - ANEF (CHRS diffus et IML) - Renaitre (CHRS collectif, Equipe Mobile de Rue, Renaitre Urgence, Accueil de jour) - SOS VC : Accueil de jour et hôtel - Triangle : Accueil de Jour - Aide aux Détresses : Accueil de Jour - Revivre : Accueil de Jour - Soliha : Asile de Nuit (CHRS collectif) et Pension de Famille - <p>Du fait du contexte sanitaire, de la formation IPA d'une IDE AS du service ainsi que d'un long arrêt maladie d'une des IDE, nous n'avons pas été en mesure de reprendre les interventions déjà sporadiques au sein de l'association Revivre.</p> <p>Des partenariats sont toujours formalisés avec la PMI, le CeGGID, le Planning Familial, le CIDO.</p>
<p>- Liste des partenaires ayant participé à l'action et étape de mise en œuvre de la collaboration</p>	<p>- Les professionnels de santé et associations médico-sociales : Médecine libérale, établissements de santé (SSR, HAD...), services hospitaliers, CMP, équipe mobile précarité et psychiatrie, PASS, centres de soins, CSAPA CAARUD</p>	<p>Les IDE AS travaillent en étroite et constante collaboration avec les partenaires médico-sociaux du territoire Stéphanois. Elles veillent à ne communiquer que les éléments nécessaires à la bonne prise en charge des personnes accompagnées. Leur travail de partenariat et de collaboration avec des équipes pluridisciplinaires favorise une bonne coordination et une continuité du soin dans le parcours de vie des bénéficiaires des différents dispositifs de l'AHIL de Saint-Etienne.</p>

	<p>(Rimbaud, UTDT), PMI, CeGIDD, infirmiers à domicile, pharmacie...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les institutions : CPAM, MSA, Conseil départemental, Police, DDETS, ARS.... - Les associations : La Ligue, Planning Familial... - Les partenaires du logement / hébergement : SIAO, maison relais... - Les services de promotion de la santé : Associations spécialisées, centres ressources.... 	<p>Toujours dans une posture de « aller-vers », les IDE AS développent des partenariats, se font connaître en s'inscrivant dans des réseaux et groupes de travail (DAC Loire, le SIAO...)</p>
<p>- valeur ajoutée du/des partenariats</p>	<p>Développement des actions des IDE MS depuis 2015</p>	<p>Le partenariat permet d'assurer l'accès aux soins des publics les plus éloignés du soin. Sa plus-value se mesure notamment dans le maillage, l'articulation et la continuité du soin proposé par les IDE AS tout au long du parcours des usagers sur les dispositifs de l'AHIL concernés par nos actions.</p> <p>Les partenaires bénéficient de leurs conseils et de leur participation dans la construction d'un projet individualisé pour leurs usagers.</p> <p>Elles sont aussi ressource sur des problématiques plus sanitaires (punaises de lit, gale, prévention covid ou autre).</p>

6- Une communication autour de l'action a-t-elle été menée ?

Intitulé de l'indicateur	Rappel du résultat attendu	Résultat effectif et commentaires
<p>- Type de communication réalisée autour de l'action</p>		<p>Communication externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecrite : Site internet de l'ACARS, à destination du grand public, présentant tous les services et dispositifs de l'association. Transmission des compte- rendus de réunion ou du comité de pilotage aux partenaires. - Communication orale lors de rencontres partenariales (réunion de concertation, comité de pilotage de l'action ...) - Rencontre de toutes les structures AHIL à la création de l'Equipe mobile Santé précarité en juin 2022 en lien avec les IDE en accompagnement à la santé qui connaissent déjà le territoire.
<p>- dans quelle mesure cette communication a-t-elle valorisé votre action ?</p>		<p>La communication nous permet de mesurer le bon degré de connaissance de notre action sur le territoire. Cette communication permet également à nos partenaires de nous solliciter et de réfléchir ensemble à de nouvelles actions à développer ou à coconstruire (actions de prévention, demande de regard sanitaire sur des situations précises, traitement d'épidémies...).</p> <p>L'équipe d'IDE AS participe à la veille socio-sanitaire sur les dispositifs de l'AHIL stéphanoise.</p>

7- Le budget prévu a-t-il été consommé ?

Intitulé de l'indicateur	Rappel du résultat attendu	Résultat effectif et commentaires
- niveau de consommation du budget -présence de co-financements	Voir compte de résultat annexé	

8- Une réunion de cadrage (ou comité de pilotage) a-t-elle été organisée pour planifier et suivre le déroulement de l'action ?

Intitulé de l'indicateur	Rappel du résultat attendu	Résultat effectif et commentaires
- nombre de réunions de cadrage (ou comité de pilotage)	COFIL annuel sur l'activité de l'année précédente. Rencontres des IDE avec les différentes structures (été 2022)	-Réunions d'informations effectuées au cours de l'été 2022 par les IDE en accompagnement à la santé sur l'ensemble des structures AHIL pour accompagner la mutualisation du service avec l'équipe mobile santé précarité et présenter son action -Réunions effectuées en décembre 2022 de la cadre de santé avec les cheffes de service afin de réexpliquer les missions qui restent différenciées pour les deux services.

<p>- date de la(des) réunion(s) de cadrage (ou comité de pilotage)</p>	<p>COFIL effectué le 17 janvier 2022</p>	
<p>- composition des membres de la réunion de cadrage (ou comité de pilotage)</p>		<p>Etaient présents :</p> <p>Pour l'ARS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme S.GAOUA, Inspectrice - Mme C. ALLARD, Responsable du Pôle Santé Publique - Mme A. BONNEFOY, Gestionnaire Prévention Promotion Santé <p>Pour l' Association Renaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mr J. LACASSAGNE, Directeur <p>Pour SOS violences conjugales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mr E. COLIN, Educateur Spécialisé <p>Pour la PASS-CHU de Saint-Etienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme O.CANO, Assistante-Sociale <p>Pour l'ACARS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme S. VOLOZAN, Responsable qualité, intérim de direction, - Mme C. BROQUAIRE, Responsable du Pôle Sanitaire et Social - Mr P. ROUABAH, Responsable des Affaires Financières - Mme L. KARBECHÉ, IDE Coordinatrice Service Santé - Mme E.PERRAUD, IDE en accompagnement à la santé - Mme G. LAVOUE, IDE en accompagnement à la santé - Mme C. THELINEAU, IDE en accompagnement à la santé - <p>Etaient excusés :</p> <p>Pour l'ANEF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme A.GAMON, Responsable Educatif <p>Pour SOLIHA :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Mme V.AUBRY, Cheffe de service Asile de Nuit <p>Pour Rimbaud :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mr P.BLANC, Chef de service CSAPA et CAARUD Centre Rimbaud Saint Etienne <p>Pour Renaitre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme M.ROUSSET, Cheffe de service
- apports issus de cette/ces réunions		<p>Un compte-rendu de ce comité de pilotage a été envoyé, par mail, à chaque participant et personnes excusées. Un PPT a été réalisé et joint pour permettre à l'ensemble des partenaires d'avoir un support précis et détailler du projet du service santé.</p> <p>Cette rencontre avait pour objectif de réunir les différents partenaires du service santé et leur présenter les évolutions du service dans le cadre de son CPOF ARS.</p>

ANALYSE GLOBALE DU PROCESSUS

1- Points négatifs / à améliorer

Difficultés de recrutement infirmier expérimenté

Nous avons eu des vacances de poste infirmier durant toute l'année 2022, avec peu de candidatures ou des profils non expérimentés. L'expérience professionnelle est essentielle afin d'accueillir et de s'adapter aux demandes, tisser une relation de confiance tout en prenant du recul sur les situations rencontrées.

Baisse de l'activité des permanences et des ateliers santé.

Les infirmières en accompagnement à la santé ont accompagné la nouvelle équipe de l'EMSP comme le projet initial était de fusionner le service avec l'EMSP. Elles ont aussi pallié les absences et l'activité n'a pas toujours pu être maintenue.

Difficultés de suivi de l'activité :

Le service a expérimenté le logiciel Monsisra afin de permettre une traçabilité plus efficiente du travail conduit par le service mais il a rapidement montré ses limites. En juin 2022, un logiciel médico-social de type Médiatteam a été mis en place à l'arrivée de l'EMSP. Elaboré pour des établissements, il n'a pas été satisfaisant.

Difficultés liées à la désertification médicale :

Concernant les médecins généralistes :

On peut relever que l'ouverture du COSEM a permis cette année d'avoir des rendez-vous avec des médecins généralistes plus rapidement. Sans prendre de nouveaux patients, les médecins arrivent à proposer des rendez-vous avec des délais corrects, mais la condition reste que les personnes aient des droits (AME et CMU).

Ces pratiques ne sont pas satisfaisantes car elles permettent une réponse à un instant T à une problématique immédiate. Il s'agit bien souvent d'une consultation ponctuelle pour un problème donné mais ne permettant pas de suivi. Ainsi, les IDE AS du service initient un parcours de soins, accompagnent les personnes dans les premiers rendez-vous et finalement rencontrent bien des difficultés à trouver du relais ou des médecins pour permettre d'enclencher un suivi au long court.

Aujourd'hui LA PASS a des difficultés à proposer des RDV rapidement malgré une collaboration très rapprochée avec notre service (ligne directe pour les IDE)

Concernant les dentistes :

Il est toujours aussi difficile de trouver un dentiste, et ceux qui ont intégré le COSEM ne restent pas, occasionnant un turn-over important.

Concernant les besoins en accompagnement psychiatrique :

Comme l'année dernière, notre constat reste le même et nous avons de plus en plus de mal à orienter les personnes que l'on retrouve sur les accueils de jour, avec des problématiques psychiatriques avérées et en rupture de soins. À ces souffrances psychiques s'ajoutent des problématiques addictives qui mettent en difficulté les équipes mais qui ne relèvent pas de la psychiatrie.

Les personnes accompagnées sont trop en difficultés psychiques, en crise, pour rester dans leur hébergement mais pas suffisamment pour être hospitalisées.

2- Points positifs

Le service santé apporte une plus-value et une complémentarité au sein des équipes de l'AHIL Stéphanoise où les IDE AS interviennent. La dimension, la posture de « aller-vers » est un axe majeur de notre intervention, ce qui correspond au public pour lequel nous sommes amenés à intervenir. La grande précarité nécessite une posture professionnelle adaptée en termes de création de lien. L'équipe IDE AS est reconnue pour cette compétence de savoir être et de savoir-faire.

Nous répondons aux besoins d'accès aux soins des publics en grande précarité et vulnérables tout en essayant de réduire les inégalités de santé sur notre territoire en prenant appui sur les partenaires du territoire (sur leurs compétences et leur expertise).

Mise en place de l'EMSP avec le service d'accompagnement à la santé :

La mise en place de l'équipe mobile santé précarité, pluridisciplinaire, qui intègre des postes d'IDE supplémentaires, des travailleurs sociaux, un médecin coordinateur, un psychologue a permis de créer une équipe santé capable de répondre aux situations complexes sur les lieux de vie et ou d'hébergement/logement de personnes en situation de grande précarité.

3- Perspectives envisagées pour votre action (dans l'hypothèse d'une demande de reconduction de votre action)

Chaque année les IDE en accompagnement à la santé sont sollicitées pour de nouvelles demandes d'intervention, ce qui illustre bien la nécessité de l'accompagnement aux soins des personnes concernées par notre action. Notre projet sur 2023 est de relancer les ateliers de prévention santé en lien avec l'EMSP.

En 2023, le logiciel Mano, financé par l'ARS et spécifique aux publics en grande précarité sera plus adapté à notre pratique en équipe mobile, disponible sur smartphone lors des déplacements et pourra nous donner des données plus précises de l'activité.

L'ACARS a vu comme une nécessité de financer la formation d'infirmière en pratique avancée (IPA) pour l'une de ses infirmières en accompagnement à la santé ayant pour spécialité les maladies chroniques. Son expertise permettra de proposer la consultation et la prescription, un suivi à moyen terme et pallier partiellement l'absence de médecins dès 2023.

Fusionner le service santé avec l'EMSP si notre projet est retenu par l'ARS.